

Procedure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2022/2829(RSP)
Procédure terminée	
Résolution sur les conséquences de la sécheresse, des incendies et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes: intensifier les efforts de l'Union pour lutter contre le changement climatique	
Sujet	
3.70 Politique de l'environnement	
3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone	
3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
13/09/2022	Débat en plénière		
15/09/2022	Décision du Parlement	T9-0330/2022	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2829(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0384/2022	12/09/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0391/2022	12/09/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0393/2022	12/09/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0403/2022	12/09/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0404/2022	12/09/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0405/2022	12/09/2022	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0330/2022	15/09/2022	EP	Résumé

Résolution sur les conséquences de la sécheresse, des incendies et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes: intensifier les efforts de l'Union pour lutter contre le changement climatique

Le Parlement européen a adopté par 469 voix pour, 34 contre et 44 abstentions, une résolution sur les conséquences de la sécheresse, des incendies et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes: intensifier les efforts de l'Union pour lutter contre le changement climatique.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et The Left.

Selon l'Observatoire européen de la sécheresse, en août 2022, 64% du continent faisait l'objet d'un avertissement sécheresse (dont 17% en alerte sécheresse). Les données préliminaires suggèrent que la sécheresse actuelle est la pire depuis au moins 500 ans. Le changement climatique a modifié les régimes de vent et de climat en Europe, avec la persistance de systèmes de haute pression qui entraîne de longues périodes sans ou presque sans précipitations, et rend donc les saisons de culture plus sèches.

Plus d'ambition pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Le Parlement a souligné l'importance d'une gestion durable de l'eau pour garantir la sécurité alimentaire et demandé à la Commission de s'abstenir de proposer une nouvelle législation européenne qui mettrait ou risquerait de mettre en danger la sécurité alimentaire de l'UE. Il a souligné que ces conditions climatiques extrêmes sont le signe de la nécessité d'une action plus ambitieuse en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci et que l'UE devrait jouer un rôle de premier plan dans ce processus et renforcer ses efforts dans tous les secteurs. L'UE devrait intensifier son action en faveur du climat, tant en matière d'atténuation, afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, qu'en matière d'adaptation, afin de favoriser la résilience.

La Commission est invitée à élaborer d'urgence une évaluation complète des risques climatiques à l'échelle de l'UE, en accordant une attention particulière aux risques de sécheresse, aux incendies de forêt, aux menaces pour la santé, aux vulnérabilités des écosystèmes et aux effets sur les infrastructures et les réseaux critiques. Le Parlement a demandé qu'un test de résistance au climat de l'UE pour les infrastructures clés soit réalisé d'ici l'été 2023.

Protection civile et intervention d'urgence

La résolution a souligné l'importance de continuer à développer et d'utiliser pleinement le mécanisme de protection civile de l'UE en ce qui concerne les incendies de forêt et autres catastrophes naturelles. Les députés ont demandé d'augmenter de façon substantielle le budget du FSUE afin d'aider les régions à anticiper et à atténuer les effets du changement climatique, et d'élargir le champ d'action du FSUE afin qu'il puisse également être utilisé pour aider les anciennes infrastructures publiques et privées à mieux résister au changement climatique ou pour en construire de nouvelles.

Le Parlement a également demandé d'accélérer la mise en place de la nouvelle flotte permanente de la réserve rescEU. Il a plaidé pour un agrandissement de la réserve de pompiers volontaires dans le cadre de rescEU et invité tous les États membres à envisager d'affecter une partie de leurs brigades nationales de sapeurs-pompiers à une réserve européenne de capacités.

Incendies de forêt

Le Parlement a demandé que soit élaborée une stratégie globale contre les incendies de forêt afin de protéger les forêts de l'Union contre les destructions dues aux phénomènes climatiques extrêmes. Il a souligné que la restauration de forêts diversifiées et la reforestation contribueraient à la prévention et à la maîtrise des incendies. Les États membres sont invités à assurer la protection continue des forêts et à empêcher que les terres ne soient reclassées comme terres non forestières après un incendie de forêt, car cela pourrait encourager les incendies délibérés dans le but de pouvoir utiliser les terres pour d'autres usages non autorisés avant l'incendie.

Utilisation durable de l'eau

L'UE doit continuer à adapter ses systèmes alimentaires afin de les rendre plus résilients à long terme. Les députés ont exhorté les États membres à créer des stocks tampons d'aliments pour animaux et de denrées alimentaires stratégiques et à soutenir l'introduction de systèmes d'irrigation qui n'utilisent pas les eaux de surface ni les eaux souterraines, tels que le stockage de l'eau de pluie et le recyclage des eaux usées, en combinaison avec des efforts visant à réduire la consommation globale d'eau. Dans ce contexte, la résolution a invité la Commission à présenter une stratégie globale de l'UE sur l'eau.

Le Parlement a invité la Commission à soutenir les efforts accrus des États membres pour développer le recours aux techniques de réutilisation de l'eau, aux technologies et pratiques d'irrigation économes en eau, aux technologies de toits verts, aux douches et aux toilettes intelligentes, dans le secteur de l'eau, y compris au regard de l'approvisionnement, de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales, ainsi que dans tous les cycles et applications industriels, résidentiels et commerciaux de l'eau.

Dimension internationale et sociale

La résolution a souligné l'urgence de la nécessité d'intensifier l'action mondiale, tant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre que pour améliorer la capacité d'adaptation, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité au changement climatique. Le Parlement a proposé que la Commission et les États membres coopèrent à l'élaboration d'un cadre international pour faire face aux déplacements et aux migrations induits par le climat, tant dans les forums internationaux que dans l'action extérieure de l'UE.

Enfin, il a été demandé d'accroître les investissements dans l'éducation et la sensibilisation des citoyens européens aux catastrophes naturelles.